

Subsides

imaginons, de réduire de 60,000 le nombre des fonctionnaires fédéraux. Sans compter les « provinciaux » qui toucheraient eux aussi bien sûr leur salaire de base et pourraient être beaucoup plus productifs dans le secteur privé.

Je voudrais donc exhorter le ministre à poursuivre son objectif et à améliorer les services dispensés aux chômeurs par ces bureaux dans ma circonscription. On m'assure que les contraintes, les retards subis par les prestataires sont principalement causés par l'organisation physique temporaire et aussitôt qu'on aura relocalisé le bureau, tout devrait rentrer dans l'ordre. On sait que présentement les employés sont répartis dans deux bureaux à Rouyn, ce qui complique énormément le fonctionnement des activités. Ce sont les explications qu'on me donne. Alors je veux bien donner la chance aux coureurs. Mais une fois les délais raisonnables écoulés, si le service est encore inadéquat, je saurai me montrer des plus cinglants.

On parle de relocalisation temporaire, puisque le Centre de la Main-d'œuvre devra éventuellement occuper le nouvel édifice fédéral qui devrait être mis en chantier au cours de l'hiver ou du printemps. Comme le disait mon vieil ami de collègue Jean de Lafontaine, il ne faut jamais vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Mais prenez-en ma parole, ce projet, qui a fait l'objet de tant d'élections, grâce à un gouvernement libéral et à un député au pouvoir dans la circonscription de Témiscamingue, nous avons pu le concrétiser. La demande de crédit est maintenant au Conseil du Trésor, la dernière formalité avant les appels d'offres.

En terminant, je veux profiter de cette occasion pour féliciter le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Axworthy) pour les efforts, le dévouement et l'acharnement sans réserve dont il a fait preuve depuis sa nomination. Le gouvernement canadien est composé d'hommes de pareille envergure, voilà pourquoi nous sommes confiants en la prospérité et l'avenir du Canada. Puisqu'il ne me reste qu'une couple de minutes, monsieur le président, je voudrais terminer mes remarques sur une note gaie mais combien juste. Hier soir, j'assistais dans ma circonscription à une inauguration dans une petite paroisse que l'on appelle La Reine. C'est aux confins du Québec. Alors je discutais avec deux bons vieux bonhommes, un monsieur Bernard et un monsieur Goulet, probablement les deux plus grands libéraux de tout le Canada, et ils me disaient ceci: Tu sais mon jeune, ici les gens nous accusent d'être des vieux libéraux « teindus ». Alors il n'en est rien de cela. Ce n'est pas une question de couleur, c'est une question de bon sens. Alors, monsieur le président, je suis confiant qu'avec le gouvernement actuel, cela demeurera une question de bon sens.

● (2010)

[Traduction]

M. Taylor: Monsieur le président, je veux bien faire des éloges lorsqu'ils sont mérités. Je tiens à remercier le ministre de la coopération qu'il a montrée dans de nombreux cas d'immigration et pour les projets de développement communautaire qui doivent être mis en œuvre cet automne. Je lui en suis très reconnaissant. Je tiens également à féliciter les directeurs du projet à Edmonton, notamment M^{lle} Turnley, qui s'est révélée hautement qualifiée et compétente. Nous avons eu la chance de la connaître mieux que les autres parce qu'elle était chargée des projets à Bow River. Le ministre peut à juste titre être fier du travail qu'elle a accompli.

Je voudrais pendant quelques instants parler des Indiens et des autochtones qui sont la ressource humaine la plus négligée du pays. Nous oublions trop souvent les énormes possibilités qu'ils représentent.

Le gouvernement de l'Alberta tente par tous les moyens d'aider les autochtones à s'aider eux-mêmes. Nous avons institué à Fort MacMurray, dans le cadre du projet de mise en valeur des sables bitumineux, une sorte de collège d'enseignement professionnel à l'intention des autochtones. La société Syncrude a mis sur pied un programme de formation sur le tas à l'intention des Indiens et des Métis. La plupart sont devenus d'excellents travailleurs.

Le député de Wetaskiwin a eu raison de dire, après ce qu'a déclaré le ministre, que la Déclaration des droits avait fait achopper certains programmes en Alberta. L'Université de Calgary s'est beaucoup intéressée aux Indiens et aux Métis, surtout aux Indiens. Des cours ont été organisés dans les réserves. Des programmes de formation ont été offerts à partir de la 1^{re} année quand c'était nécessaire. Les Indiens ont été admis à l'Université de Calgary avec des dispenses et ils ont pu suivre les cours. Si j'ai bonne mémoire, plus de 27 d'entre eux ont décroché des diplômes. Cette même université veut créer une faculté d'études autochtones qui serait dirigée par un autochtone hautement qualifié. J'ai présenté des recommandations en faveur de cette proposition au ministre des Affaires indiennes et du Nord Canadien, car je pense que cela attirerait des gens de tout le Canada. L'Université de Calgary s'est montrée très compréhensive et très attentive à l'égard des Indiens. De même, les Indiens savent eux aussi que l'université les aide. Il est extraordinaire de voir les Indiens se mêler aux autres Canadiens sur le campus. J'exhorte fortement le ministre à aider de son mieux à la création d'un département pour les autochtones à l'Université de Calgary. J'estime qu'une telle mesure contribuerait pour beaucoup à convaincre les autochtones de renoncer à l'assistance sociale et de gagner leur vie.

Si les autorités de l'Université de Calgary ont dit que la Déclaration des droits nuit à ce programme, c'est que ce programme s'adressait exclusivement aux autochtones. Une femme blanche ayant demandé pourquoi elle n'était pas autorisée à s'inscrire à ce programme, elle eut la permission de suivre les cours, ce qui donna lieu à une action en justice. Le tribunal déclara que l'université faisait de la discrimination. Par la suite, le gouvernement de l'Alberta a modifié l'article pertinent au cours de la session précédente ou de celle-ci, de sorte que cet article ne cause plus de difficulté. L'Université de Calgary peut maintenant appliquer ces programmes, qui sont maintenant également accessibles aux autochtones qui vivent dans les réserves. Le programme offre à leur intention des cours qui leur permettent de terminer leur 10^e, 11^e ou 12^e année, selon le cas, après quoi ils peuvent avoir accès à la formation universitaire. C'est un programme splendide. Il faudrait que tous les Canadiens sachent que l'Université de Calgary compte en l'occurrence sur l'appui inébranlable de l'honorable David King et de l'honorable Jim Horsman, ministres de l'éducation de l'Alberta.

Nous avons offert des cours spéciaux à nos Indiens. Lorsque je travaillais pour le ministère de la Voierie de l'Alberta, nous avons offert un cours d'opérateur de machinerie lourde. Un nombre impressionnant d'Indiens ont appris à manœuvrer ces machines géantes et ils sont devenus très compétents dans ce